



DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. E. BOUTROUX

MEMBRE DE L'INSTITUT — PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES

A L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE

DE

L'ŒUVRE DE L'ABRI

Tenue à l'École Normale supérieure

LE 22 MAI 1900

PARIS

IMPRIMERIE E. PIGELET, BOULEVARD VOLTAIRE, 189-191

—
1900



DISCOURS

DE M. B. BOUILLON

A L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE

L'ORATION DE M. B. BOUILLON

LE 23 MAI 1790

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. E. BOUTROUX

MEMBRE DE L'INSTITUT — PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES

A L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE

DE

L'ŒUVRE DE L'ABRI

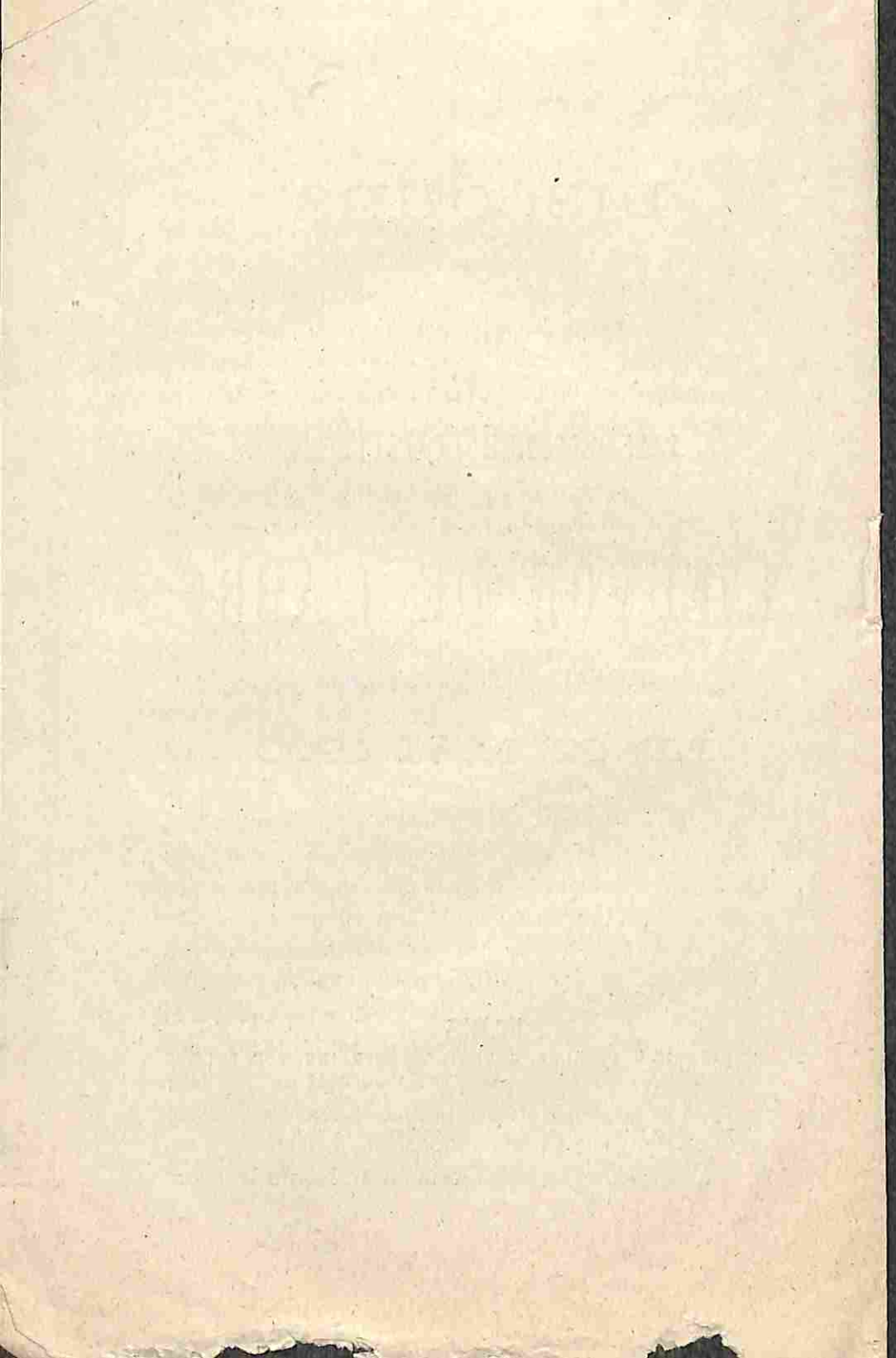
Tenue à l'École Normale supérieure

LE 22 MAI 1900

PARIS

IMPRIMERIE E. PIGELET, BOULEVARD VOLTAIRE, 189-191

1900



MESDAMES ET MESSIEURS,

Mesdames les organisatrices de la Société de « l'Abri » ont bien voulu m'inviter à vous dire quelques mots sur l'objet et l'utilité de leur œuvre. En vérité, je ne puis rien imaginer qu'elles ne pensent et ne sentent déjà, et qu'elles ne soient en mesure de dire bien mieux que moi. Je tâcherai de deviner et traduire ces pensées le moins infidèlement possible.

En venant au secours des malheureux à l'époque du terme, vous vous proposez de leur assurer ce qu'on appelle le foyer. Or rien de plus précieux, de plus utile, de plus sacré que le foyer.

Le foyer, c'est la famille. Les anciens identifiaient ces deux termes. Et la famille, quoi qu'en puissent dire des spéculatifs imbus de principes abstraits, c'est la forme la plus évidemment nécessaire de la vie humaine. Chez nous, d'ailleurs, le sentiment en est très vif. La famille est la consolation, la raison de vivre de ceux qui n'en ont plus. A Paris, en particulier, l'amour de l'enfant est un sentiment profond et universel. Les plus rudes se font doux devant son sourire. Et que deviendra l'enfant, s'il n'y a pas de foyer ?

Le foyer, c'est, dans une certaine mesure, l'ordre et la moralité. C'est l'homme rentrant régulièrement au logis, vaquant aux soins que réclament la santé, le bien-être, le bonheur des siens, goûtant des joies naturelles et saines, et, par suite, moins disposé à chercher une excitation factice dans ce terrible poison qui nous décime, l'alcool.

Le foyer, c'est la satisfaction d'un besoin très fort

et très légitime de la personne humaine, le besoin de mettre son empreinte sur les choses qui l'entourent, de s'y réfléchir, de s'y retrouver en quelque sorte. Dans les objets qu'il a choisis et disposés, qu'il entretient, qu'il décore selon son goût, dans les petits travaux auxquels il se livre pour embellir sa chère demeure, dans ce milieu formé par lui et auquel s'attachent pour lui maint souvenir, mainte joie, mainte espérance, l'homme trouve ce rayonnement de sa personnalité auquel il aspire naturellement.

Le foyer, ce sont, avec les voisins, des relations stables, de mieux en mieux choisies, consolidées par des services mutuels, par l'habitude, par la part que l'on prend aux incidents de famille les uns des autres, c'est l'amitié, avec le charme bienfaisant qu'elle répand sur la vie.

C'est aussi la base de la vie politique. Les anciens ne concevaient pas qu'on pût être citoyen sans être propriétaire d'une partie du sol. A défaut de cette condition, souhaitable évidemment, mais irréalisable dans les sociétés modernes, qui étendent à tous la qualité homme libre, il est nécessaire que le citoyen tienne au sol par quelque point. Il pourra aimer telles institutions, telle cause, telle idée : il n'aimera pas vraiment la patrie, si ces idées ne sont pas liées pour lui au sol, où ces idées prennent corps et réalité. Le foyer stable est cette attache du citoyen au corps de la cité, et, par suite, de la patrie.

Vous avez eu le sentiment de cette importance suprême du foyer dans la vie humaine, et vous avez observé que pour un nombre considérable de nos

frères il est constamment précaire et menacé. Je ne parle pas de l'affreuse insalubrité de tant de maisons pauvres, mal primordial qui appelle les plus énergiques efforts. Ce problème si complexe nous dépasse. Mais vous songez à tant de malheureux, qui, à l'heure du terme, faute de cent ou deux cents francs, sont jetés dans les garnis infects ou dans la rue. Et les garnis ne sont pas ouverts à tout le monde : une jeune fille seule ne peut obtenir même ce misérable et dangereux abri.

Il suffit d'envisager la condition qui vous préoccupe pour vouloir immédiatement y remédier. Si peu qu'on fasse en ce sens, on est sûr de faire œuvre utile.

Les difficultés, toutefois, sont grandes.

Je ne parle pas de la difficulté générale que présente toute œuvre de bienfaisance, tout effort de l'homme pour travailler au bien de son semblable. L'homme n'est pas une chose, avec qui il n'y a pas de ménagements à garder. L'homme est, et doit être une personne. Il a sa dignité, sa fierté, parfois d'autant plus ombrageuse qu'il est plus déshérité. Il faut ménager cette dignité là où elle existe. Il faut la susciter et la développer là où elle n'existe pas. Et ce respect de la personne, en principe, se concilie mal avec l'intervention matérielle et morale que suppose un service rendu. Sénèque disait qu'un obligé est facilement un ennemi.

Votre œuvre présente, si je ne me trompe, quelques difficultés spéciales.

Par exemple, il vous sera difficile de savoir combien de personnes vous pourrez aider, et il ne serait pas bon que votre intervention fût assurée. Pourtant,

vous ne serez satisfaites que si vous réussissez à donner aux malheureux ce qui leur manque surtout pour travailler avec cœur et jouir des faibles joies que la vie leur laisse : la sécurité. Il faut écarter d'eux ce cauchemar : le renvoi du logis, inévitable au terme prochain.

Il sera donc utile, au moins dans certains cas, que le locataire puisse compter d'avance sur votre appui. Mais à votre intervention, si elle est certaine, j'aperçois un inconvénient. Les logements des pauvres sont, à proportion, plus chers que ceux des riches. Ils sont donc beaucoup trop chers. Or, les propriétaires seront d'autant moins disposés à se contenter d'un moindre gain, que le paiement des loyers leur sera plus garanti.

L'examen attentif de l'œuvre que nous entreprenons révélerait sans doute d'autres difficultés.

Dès maintenant vous en avez l'intuition, et les statuts que vous projetez me semblent pratiques et appropriés.

Vous ne songez pas à exiger des personnes qui voudront bénéficier de votre intervention qu'elles vous fassent elles-mêmes des versements, que vous vous réserveriez de grossir proportionnellement. En cela, vous respectez mieux, si je ne me trompe, la dignité des malheureux. Vous ne leur présentez pas votre secours comme une récompense, comme un prix accordé à leurs efforts. Vous ne les traitez pas comme des enfants à qui on donne des bons points. Vous donnez purement et simplement. Libre d'ailleurs à ceux qui le pourront de ne considérer vos dons que comme des prêts. Ce qu'ils vous rembourseront les associera eux-mêmes à votre œuvre.

De plus, vous vous proposez de créer dans différents quartiers de Paris des sections presque autonomes. Par là vous donnerez aux personnes chargées de distribuer les secours, le moyen de voir les choses de près, de suivre les familles, ce qui est, à coup sûr, indispensable pour opérer avec discernement.

Votre organisation est calculée avec soin de manière à triompher des difficultés. Mais outre les moyens matériels, vous avez les forces morales sans lesquelles les meilleurs statuts ne sont rien.

Vous faites appel aux femmes. Et ce sont elles, en effet, qui savent allier l'intelligence pratique, la connaissance du détail de la vie, l'ingéniosité, et aussi le tact, la délicatesse, l'affection simple et franche, la sympathie spontanée et tendre, dont votre œuvre ne peut se passer. C'est en traversant leurs mains que le don cesse d'être le cadeau d'un riche à un pauvre, pour devenir une goutte de la pluie bienfaisante que la Providence fait tomber pour tous.

Parmi les idées morales qui président à la constitution de votre société, permettez-moi de relever le principe de la tolérance. Je trouve, quant à moi, que c'est peu de se tolérer et de se souffrir, qu'on devrait s'apprécier et s'aimer. Mais il y a deux sortes de tolérances. Il y a la tolérance dans l'isolement individualiste. Chacun est persuadé que lui seul est en possession de la vérité, mais il laisse les autres suivre leur chemin, pour que ceux-ci le laissent tranquille lui-même. Cette tolérance-là est toujours à la veille de se changer en intolérance. Mais il y a aussi la tolérance dans l'action commune.

Celle-ci a des propriétés toutes différentes. Aristote disait que tout ce qui est commun unit, que l'amitié est fille de la communauté de pensées, de sentiments et d'efforts. L'effet de votre tolérance sera de vous appeler à travailler en commun à une telle œuvre. Vous aurez donc de tout autres dispositions que la résignation à se souffrir mutuellement. La communauté d'action créera en vous ce lien d'affection qui est le terme de la sagesse divine et humaine, puisque la plus haute définition de Dieu qui nous ait été donnée est la formule : Dieu est amour.

Et, venant en aide aux malheureux dans cet esprit d'amour, vous ne serez plus censées les obliger. Vous collaborerez avec eux à la tâche de vivre dignement et de s'élever dans tous ses membres, qui est celle de l'humanité.

Le second Faust de Gœthe, se termine par ces mots :

Das Ewig-Weibliche
Zieht uns hinan.

c'est à dire : la Vierge éternelle, l'amour d'abnégation et de sacrifice qui est la forme éternelle et l'essence de la femme, nous attire, par son charme, vers les régions supérieures. C'est une action de ce genre qui vous est réservée.

Dans cette pensée, je salue de tout mon cœur la belle œuvre que vous entreprenez; et je vous prie d'agréer, non-seulement mes vœux, mais mon espérance et ma certitude de voir promptement votre Société en pleine prospérité et en plein succès.

